

L'ÉCHO

SAÔNE-ET-LOIRE

N°18 - Juillet 2020

des assistants maternels



Carole GIANNINI, assistante maternelle à Prissé. Alban, Louison, Samuel et Juliette avec « nounou » Carole.

ÉVÈNEMENT

Au cœur du confinement du Covid-19

LA QUALITÉ DU TEMPS PASSÉ !

Ils sont assistants(es) maternels(les) : Dominique, Claude, Camille, Morgan... Avec leur prénom épïcène, ils ou elles, portent le flambeau de notre reconnaissance tout entière, comme celle de nos applaudissements de 20 h, envers tous les assistants(es) maternels(les), homme ou femme, qui ont continué d'accueillir des enfants pendant cette période de pandémie du Covid-19 dans le strict respect des règles sanitaires de sécurité, tant pour les enfants que leurs parents.

Depuis le début du confinement, l'accueil des enfants par les Ass Mat aura bien été assuré, en particulier, pour les professionnels prioritaires et tous ceux dont l'activité professionnelle était maintenue sur leur lieux de travail.

Les enfants sont le symbole de la vie et représentent le bien le plus précieux de toute une société. Il faut une grande confiance pour « laisser » ses enfants à un tiers !

Les Ass Mat ont continué à prodiguer leur temps de qualité aux enfants.

Bienheureux ont été ces enfants qui ont toujours profité de la qualité du temps passé dans le havre de bonheur de leur 'Nounou' !

COVID-19

TOUJOURS PRÉSENTS !



À mesures exceptionnelles, conditions exceptionnelles... En effet, l'extension de l'agrément assistant maternel a même été étendu pour accueillir, jusqu'à 6 enfants maximum, de parents prioritaires. Vous avez été environ 60 assistants(es) maternels(les) à y avoir eu recours !

Bien informé

Le service de PMI et les puéricultrices du Département sont restés un interlocuteur privilégié pour aider les Ass Mat dans la compréhension et l'appropriation des recommandations sanitaires. Une campagne d'appels téléphoniques a même été

réalisée auprès d'eux ! Et c'était sans compter aussi sur « la boîte mél Covid-19 », spécialement créée, à leur intention, tant pour l'exercice de l'accueil du jeune enfant à domicile ou en maison d'assistants maternels (MAM) qu'auprès des parents employeurs et des animatrices des relais assistants maternels (RAM). Du 23 mars au 4 juin, cela représentait pas moins de 250 méls !

Bravo les RAM !

Les relais assistants maternels (RAM) sont restés, eux aussi, mobilisés répondant ainsi aux demandes des assistants(es) maternels(les) et des parents

quant aux conditions et au maintien de l'accueil des enfants, aux modalités de salaire et de contractualisation, à la mise en lien entre parents prioritaires et Ass Mat, voire aussi aux gestions de conflits. Ils se sont faits les relais d'informations officielles de Pajemploi, de la Direccte, du service de PMI du Département, de la CAF de Saône-et-Loire...

À cette mobilisation extra-ordinaire, il ne faut pas oublier aussi, quelques belles initiatives notamment celles des RAM « La Ribambelle » sur le secteur La Clayette, « La Mutuelle Enfance Petite Enfance » sur le secteur de Digoin ; « Le Grand Charollais » sur le secteur Charolles/Palinges ; « L'ABISE » sur les communautés de communes de Marcigny et Semur-en-Brionnais, ou encore l'agglomération du Grand Chalon... Ils ont fait preuve de grande conscience professionnelle, d'inventivité et de mobilisation avec une panoplie d'activités hebdomadaires ciblées sur l'éducatif et le pédagogique - fiches idées d'activités, articles, support photos et vidéo, organisation commune pour l'acquisition de masques sanitaires, maintien du lien social professionnel avec des défis comme l'appel à une Ass Mat, challenge des formations en ligne, création de plateforme web de discussion et d'échanges... Autant d'initiatives toutes couronnées de succès avec imagination, courage et détermination. Bravo les RAM !

INFO PRATIQUE

*Gardons le contact !
Votre adresse mél est importante.*

*Communiquer facilement avec les Ass Mat est très important !
Le mél est un outil formidable !
La période de crise sanitaire l'a démontré lorsque les services de PMI du Département devaient diffuser des informations urgentes :
masques disponibles,
préconisations sanitaires de l'accueil de l'enfant...*

Merci d'adresser au service PMI du Territoire d'action sociale dont vous dépendez (Montceau, Chalon, Macon/Paray), votre adresse mél professionnelle et d'informer de toute modification à l'avenir.

*Gardons le contact !
À vos méls...MERCI !*

tas.montceau.pmi@saoneetloire71.fr
tas.chalon.pmi@saoneetloire71.fr
tas.macon-paray.pmi@saoneetloire71.fr

COUP D'ŒIL

COVID-19

GARANTIR TOUTE SÉCURITÉ !

L'accompagnement sanitaire du Département de Saône-et-Loire s'est aussi concrétisé par l'édition de deux petits formulaires pratiques sur les gestes barrières et les mesures sanitaires à appliquer dès l'accueil de l'enfant et par les parents ; ils ont été diffusés aux Ass Mat par courrier et par mél.

Avec la mise en place des mesures du déconfinement national, un nouveau guide ministériel intitulé « Covid-19 Phase 3 de la levée du confinement. Mode d'accueil du jeune enfant » a été édité ; il actualise les consignes nationales à la lumière des connaissances scientifiques sur le rôle des enfants dans la diffusion du virus. Sachez que les mesures sanitaires et d'organisation perdurent mais elles ont été assouplies.

C'est un guide à consulter obligatoirement pour actualiser toutes vos connaissances de protection et garantir toute sécurité aux enfants, aux parents et à votre entourage !



Le service PMI du Département reste à votre disposition pour toutes vos questions par l'intermédiaire de sa boîte mél : COVID19-AccueilJeunesEnfants@saoneetloire71.fr

Le nouveau guide ministériel est disponible sur le site du Département www.saoneetloire71.fr ou au service PMI et dans tous les RAM.

Contact PMI

03 85 39 56 17

def@saoneetloire71.fr

Boîte mél spécial Covid-19 :

COVID19-AccueilJeunesEnfants@saoneetloire71.fr



De « Nounou chérie » à « Pro » de la petite enfance ELLES NOUS DISENT...

Il y a presque un an, en septembre dernier, pour leur traditionnelle « Journée départementale » (c'était à Montceau-les-Mines cette fois-dernière), quelque quarante-deux animatrices de RAM se sont réunies en ateliers thématiques pour phosphorer, en toute liberté, sur le métier d'Ass Mat.

Résultat : un regard réaliste et contemporain sur leur profil d'aujourd'hui et très constructif et novateur sur leur avenir, loin, très loin du cliché de la « Nounou » même si l'appellation reste toujours d'usage avec une forte connotation affective !

Merci aux Céline, Aurélie, Émilie, Juliette, Cécile*... et toutes les autres pour leurs contributions.

*Tous les prénoms ont été changés

**Assistant maternel :
un métier à part entière !**

C'est un métier en constante phase de professionnalisation au fil de l'évolution des cycles

de formation ; « ... *aujourd'hui, ce sont de VRAIS professionnels de la petite enfance...* » déclarent-elles en chœur. Avec l'agrément en poche et une solide expérience professionnelle, c'est la porte ouverte au travail tant à domicile qu'en maison d'assistants maternels (MAM) ou en micro-crèches. C'est aussi un métier en constante écoute des évolutions de la société avec les demandes particulières des parents sur le travail à temps partiels, les horaires décalés atypiques de certaines professions...

Le poids de l'administratif

Modes d'accueil, contractualisation, médiation parents-assistants maternels, accompagnement à la parentalité...

Les RAM ont acquis un champ d'intervention élargi sous l'impulsion des évolutions de la société ; ce qui entraîne, soulignent-elles « ... *une gestion administrative importante...* » dans un contexte de l'accès à l'information de « ... *plus en plus facilité avec la multiplication des sites Internet*

spécialisés... » ; un fait de société indéniable qui confère « ... *aux parents des connaissances génériques alors que parallèlement les profils des animatrices RAM évoluent vers toujours plus de diplôme exigé (Conseiller en économie sociale et familiale, éducatrice de jeunes enfants...)* ».

Le partenariat, pierre angulaire de leur action de terrain

Progressivement reconnu par les partenaires de la petite enfance, les RAM n'ont pas manqué de qualifier ce partenariat « ... *de riche, essentiel, varié, indispensable... qui trouve sa diversification au cœur des structures collectives, écoles, bibliothèques, ludothèques, centres sociaux, organismes de formation, établissements d'accueil de personnes âgées...* ». À ce partenariat d'action de terrain, il faut aussi ajouter le partenariat privilégié tissé entre les services de PMI du Département de Saône-et-Loire et ceux de la CAF.

À SAVOIR

Guide

BIEN CHOISIR SON MODE D'ACCUEIL !

Désormais, le choix devient plus facile avec cette plaquette d'informations pratiques. Ass Mat à domicile ou en maison d'assistants maternels (MAM), en multi-accueil, en micro-crèche, en halte-garderie ou en crèche... chaque mode d'accueil y est décrit de manière courte et très précise pour avoir une vue d'ensemble et faire le bon choix !

Ce petit guide, astucieux, est le fruit du travail d'assistantes maternelles, d'animatrices de relais assistants maternels (RAM), de représentants de la CAF, du Département, de la Mutualité sociale agricole (MSA) dans le cadre du Schéma départemental des services aux familles (SDSF), 2016-2018.



Le Département adresse cette plaquette à toutes les futures mamans avec l'envoi de leur carnet de maternité. Elle est également distribuée par les différents partenaires (CAF, MSA...) et tous les relais assistants maternels (RAM) de Saône-et-Loire.

MONENFANT.FR

LE SITE RÉFÉRENCE POUR LES PARENTS ET LES PROFESSIONNELS



Le site www.monenfant.fr, portail gratuit d'information des Allocations familiales dédié à l'enfance et à la parentalité, dispose d'un espace spécialement conçu pour faciliter le métier des professionnels de l'enfance.

Un outil de référencement pour les assistants maternels Un profil plus précis...

De nombreux services facilitent l'exercice du métier d'assistant maternel et permettent ainsi d'améliorer le choix des parents dans la recherche d'un mode d'accueil.

Assistants maternels, vous pouvez désormais :

- enrichir votre profil pour mieux vous faire connaître auprès des parents, préciser votre cadre d'accueil, vos activités proposées, et vos disponibilités. Les parents disposeront ainsi d'informations plus complètes sur les assistants maternels proches de chez eux.

- créer votre propre compte pour accéder à votre profil (des tutoriels guident la démarche sur le site),
- accéder facilement aux informations nécessaires à votre activité comme les aides à l'installation, les textes de références, les coordonnées d'associations, etc. **Aujourd'hui, vous êtes près de 2 800 à être référencés en Saône-et-Loire !**

Un outil de décision pour les parents Simulateur de prix...

Les parents auront ainsi accès...

>aux profils des assistants maternels les plus proches de leur domicile, à un simulateur de prix, à une information régulièrement mise à jour sur les aides pour l'emploi d'un assistant maternel et sur les structures. Ils pourront également solliciter un rendez-vous avec un relais assistants maternels

(RAM) et des structures partenaires, pour toute information sur les modes d'accueil.

Un soutien incontournable pendant la crise sanitaire

Pour aider les parents dont l'activité professionnelle a été considérée prioritaire dans la gestion de la crise sanitaire du Coronavirus, le site **monenfant.fr** a mis en ligne un questionnaire dédié pour leur permettre d'indiquer leurs besoins d'accueil de leur(s) jeune(s) enfant(s). Toutes les demandes ont ainsi pu être traitées en lien avec la Préfecture et les partenaires de la Caf.

Pour les professionnels, un bon nombre de ressources documentaires ont été mises en ligne (et le sont encore !) pour en savoir plus sur l'accueil des enfants dans le contexte d'une crise sanitaire.

Des idées d'activité pour les enfants

Une nouveauté ! Le nouvel espace « **Mon centre de loisirs à la maison** » a été mis en ligne au cours de la période de confinement.

Initialement dédié aux parents (mais aussi accessible aux personnes en contact avec les enfants), cet espace propose des activités manuelles, artistiques, musicales, scientifiques et techniques, des jeux sportifs, des recettes de cuisine, des contes, des activités numériques (que l'on peut faire aussi « hors ligne »). Conçu par des professionnels de l'animation, « **Mon centre de loisirs à la maison** » est adapté à tous les goûts, aux âges des enfants et à leurs besoins, sans oublier les enfants en situation de handicap.

N'hésitez pas à y jeter un coup d'œil !

« **Mon centre de loisirs à la maison** » va devenir votre source d'inspiration pour animer des activités avec les enfants que vous accueillez !



PARENTALITÉ CONNAISSEZ-VOUS LA PAGE FACEBOOK PARENTS71 ?

Le Réseau d'écoute, d'aide et d'accompagnement des parents a créé une page Facebook dédiée aux parents et à toutes les familles. Au programme : des actus locales, des événements, des services à découvrir, des témoignages, des idées de sortie... Une page d'infos à partager sans modération ! N'hésitez pas, vous aussi, à vous abonner.

COURRIER DES LECTEURS

*D'accord, pas d'accord...
Votre avis nous intéresse.*

Écrivez-nous sur papier libre à l'adresse suivante :

*Département de Saône-et-Loire
Direction de l'enfance et des familles/Service PMI/ Assistants maternels
Espace Duhesme
18, rue de Flacé - 71026 Mâcon cedex 9
Ou par mél à : def@cg71.fr*

**www.saoneetloire71.fr
www.caf.fr**

Création maquette : Communication CD71
Impression : Département de Saône-et-Loire SED, service des éditions départementales, Caisse d'allocations familiales de Saône-et-Loire
Crédits photos : Département de Saône-et-Loire, Direction de la communication / DR / AdobeStock
Coédition : CAF de Saône-et-Loire / Département de Saône-et-Loire.
Mise sous pli : ESAT Mâcon

